Bretteville en Saire // 185



Bretteville en couleurs





M. et Mme Louis Guerrard (Doyen), Mme Jeanne Poulain(Doyenne), Abbé J.C Mabille, André Rouxel (conseillé général), D.Roupsard(Maire) et Roland Sourisse (ex-conseillé général)

Les paniers garnis pour les personnes ne pouvant pas se déplacer au repas des Ainés.



Départ en retraite de Auguste Lecerf et de Eliane Hochet



Le mot du maire



Rester toujours vigilants pour ne pas tomber dans la routine.

Comment ne pas commencer, pour être sûr de ne pas oublier, par vous souhaiter à toutes et à tous, à vous, à vos familles et à ceux qui vous sont chers UNE TRES BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2009. Je sais que ce n'est pas très original, mais je vous assure que c'est très sincère et que l'ensemble du conseil municipal partage avec moi ces vœux de bonheur et santé qui vous sont dédiés.

Lors de mon premier édito de nouveau maire, c'était en juin-juillet dernier, j'évoquais les complexités des méandres administratifs et autres de la gestion d'une commune. Je confirme !

Pour autant, je ne regrette en rien l'engagement que nous avons pris avec toute l'équipe du conseil municipal de servir au mieux l'intérêt de tous les habitants de Bretteville en Saire.

Comme je vous invite à le découvrir en feuilletant et mieux encore en lisant ce numéro 53 de Bretteville Info, vous allez au fil des pages découvrir des réalisations, des chantiers en cours ou à venir, des projets déjà décidés et des idées de projets encore en gestation. Comme promis, l'équipe municipale a organisé une première réunion des hameaux afin de recueillir les informations et désirs au plus près des préoccupations de chacun. Une synthèse de cette réunion riche d'informations vous est d'ailleurs présentée en page intérieure. Toutes ces idées, suggestions voire critiques ont déjà fait l'objet d'une étude attentive des commissions concernées. Forcément, tout ne sera pas réalisé, mais forcément, tout ne sera pas classé sans suite. Il faut aussi laisser du temps au temps pour réfléchir posément aux meilleures solutions. Pour autant, d'autres réunions de hameaux seront prochainement programmées par la commission compétente qui vous informera dans le détail des rendez-vous à venir.

Concernant la communauté de commune de la Saire, dont vous trouverez également quelques informations en page intérieure, je ne peux en tant que maire que me réjouir de la bonne ambiance qui y règne désormais. Mais je ne vais pas vous détailler tout ce que vous allez trouver dans cette nouvelle édition réalisée par un comité de rédaction déjà prêt à recevoir vos idées et suggestions pour le prochain Bretteville Info.

Bonne lecture et encore une fois :

BONNE ANNÉE 2009

Daniel Roupsard

Etat civil

NAISSANCES

Mathis LIOT, né le 22 juin 2008 à Cherbourg-Octeville Nathan MARTI, né le 3 août 2008 à Cherbourg-Octeville Maria-Klara BINET, née le 30 septembre 2008 à Cherbourg-Octeville Julie HORCHOLLE, née le 11 octobre 2008 à Cherbourg-Octeville

MARIAGES

Nathalie MESNIL et Adrien LE MARQUAND, le 9 août 2008 Elodie LEVEZIEL et Axel DUMOULIN, le 30 août 2008 Agnès LEGRAND et Bertrand PITHOIS, le 6 septembre 2008 Ana FERREIRA DE CARVALHO et François LE GANGNEUX, le 11 octobre 2008

DÉCÈS

Albert GUERARD, le 13 juillet 2008 à Cherbourg-Octeville André LETASSEY, le 29 juillet 2008 à Cherbourg-Octeville Jules POTTIER, le 12 septembre 2008 à Bretteville-en-saire Gérard GUERRAND, le 18 novembre 2008 à Bretteville-en-saire Jeanne REGNAULT veuve JOLY, le 19 novembre 2008 à Valognes Albert MARIETTE, le 3 décembre 2008 à Bretteville-en-saire

- Acquisition d'un ordinateur portable de margue ACER pour l'école maternelle.
- Légère revalorisation des tarifs de la cantine scolaire ; le tarif de base pour 4 repas hebdomadaires qui était de 2.5 € pour 2007/2008 passe à 2.57 € pour 2008/2009.
- Tarif des concessions du cimetière
 - Temporaire 15 ans : 100 € 30 ans : 200 € 50 ans : 350 €
- Projet d'assainissement du camping

A tous, il apparaît essentiel de conserver au camping municipal son caractère familial et de le faire bénéficier de prestations améliorées, mais il s'agit là d'un investissement majeur dont l'amortissement s'étalera sur une longue période. Une étude déjà réalisée par le passé indique que l'enveloppe budgétaire atteindrait 200 à 250000 euros. Le maire recommande au conseil de faire procéder à la réalisation d'une étude diagnostique et d'en assurer les frais

■ Elargissement de la chasse du Clos du Dou. Un projet qui en était à sa 35^{ème} année et devant faciliter l'accès aux parcelles rendu de plus en plus difficile et dangereux avec l'utilisation des engins agricoles modernes.

M. le Maire a rencontré individuellement chacun des propriétaires riverains et obtenu leur accord pour une cession gratuite au profit de la commune d'une bande de terrain bordant ledit chemin pour permettre son élargissement sur un mètre ou un mètre cinquante. En contrepartie, la commune prendra à sa charge la pose des piquets de clôture et fournira le fil barbelé pour clôturer.

L'entreprise TANTEL de Valognes a été retenue pour l'exécution de ces travaux qui devraient avoir lieu fin octobre ou début novembre.

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de remerciement à l'adresse des riverains :

"En mon nom et au nom de chacun des élus, je remercie chaleureusement les propriétaires riverains et leurs locataires, qui ont accepté de nous aider en faisant don à la commune, d'une bande de leur talus. Ces dons seront utilisés à l'élargissement de cette chasse pour faciliter l'accès, par les cultivateurs de la commune, à un certain nombre d'hectares, avec des engins agricoles devenus de plus en plus importants. Nous satisferons également la demande des résidents du Hameau Liot, en élargissant le chemin de 1m à 1.50 au niveau de la maison Frigout en remplaçant le mur dangereux par une clôture qui sera posée par les employés communaux.

Encore merci à tous, ceci permet de mettre un terme à cette longue histoire."

Le Maire

- Frais de scolarité pour les enfants scolarisés hors commune.
 - La commune de Bretteville s'est régulièrement acquittée des redevances dues aux communes avoisinantes où ses enfants avaient fréquenté les écoles. Cette partie du dossier est apurée. Par contre, les redevances que la commune aurait dû percevoir pour les non-résidents ayant fréquenté ses écoles, n'ont pas été calculées pour 2005/2006, 2006/2007 et 2007/2008, M. le Maire a été mandaté pour effectuer le recouvrement auprès des municipalités concernées.
- Repas des aînés

Comme prévu, cette petite fête des "anciens" aura lieu le 26 Octobre 2008. L'organisation se fera avec le comité des fêtes et la commission des associations. Le suivi des dépenses se fera au niveau de la municipalité. La répartition des frais restera inchangée 1/3 comité des fêtes, 2/3 municipalité. Les personnes ne pouvant se déplacer et ayant répondu à l'invitation se verront offrir un panier par le CCAS qui sera distribué par leurs délégués.

■ Taxe de séjour

Mise en place d'une équipe pour instruire les modalités d'instauration d'une telle taxe sur la commune. Cette taxe serait applicable à toutes les personnes ne résidant pas dans la commune et logeant dans un mobil home, une caravane ou une habitation légère.

C.M. du 14 octobre

Ce qui s'est passé dans la commune

Concernant les gîtes ou les chambres d'hôtes, ladite taxe serait appliquée par nuitée dans la commune. Cette ressource supplémentaire doit être affectée au développement touristique de la commune.

Exposition

Le conseil donne son accord pour l'installation de cimaises dans la salle du conseil afin d'y organiser des expositions pour des artistes locaux.

Dossier FHR

L'élaboration du PLU (Plan Local d'Urbanisme) de la commune étant différée, la société FHR a soumis au Maire un projet de protocole d'accord de résiliation des conventions passées avec la commune (2/2/2004 et 22/102007) moyennant l'engagement de la commune de la consulter lors de modification du POS (Plan d'Occupation des Sols) ou de l'élaboration du PLU.

■ Taxe locale d'équipement

En raison de l'extension de la commune et des charges lourdes qui en découlent, le conseil municipal décide d'augmenter la taxe locale d'équipement de 1% pour l'établir de 3% à 4% à effet du 1er janvier 2009

Ancienne salle du conseil

La salle du 1^{er} étage de la mairie est mise à la disposition des associations communales. Elle sera équipée de meubles de rangement à leur usage.

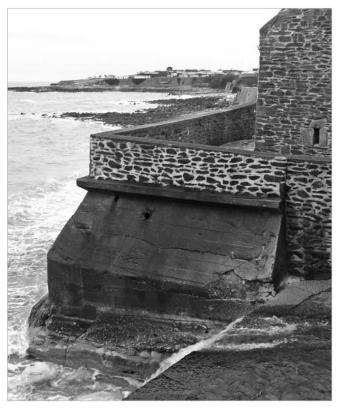
■ Urbanisme - Modification de la zone 1NDA

Suite à la proposition de la commission appels d'offres, le conseil retient la candidature de M. Philippe AVICE qui a fait l'offre la plus intéressante.

Voirie

Les travaux de remise en état du fossé route des diligences pour permettre une meilleure évacuation des eaux de pluie seront réalisés au mois de novembre.





TRAVAUX EFFECTUES DEPUIS JUILLET

Bâtiments

- Remplacement des poteaux bois à l'entrée de l'école maternelle.
- Pose d'un garde-corps en acier galvanisé sur la passerelle du Pas Vastel, chemin de la cale (coût partagé avec Digosville)
- Montage rideaux et stores salle du conseil et salle des adjoints.
- Finition des parements en pierres sur les extérieurs de la nouvelle mairie.
- Remplacement portes et fenêtres du petit local situé dans la cour de l'ancien presbytère destiné au comité des fêtes
- Mise en place d'un portillon à l'entrée du cimetière coté ancien presbytère.
- Pose d'un portail en acier galvanisé à l'entrée de la cour de l'école



- Peinture du club house au stade
- Pose de faïence dans le vestiaire visiteurs du stade de foot
- Peinture du garage dans la cour de l'ancien presbytère
- Révision joints de vitres et réparation sanitaire à l'école.
- Etanchéité du dôme derrière le logement du camping

Voirie

- Pose d'enrobé sur parking du club house du stade
- Pose d'enrobé sur trottoir au N° 10 du chemin des Brûlés.
- Remise en état des fossés (chemin des diligences)
- Elargissement de la chasse des Grands Clos devant chez Mme Pottier (par les employés communaux)
- Modification et marquage du parking de l'école route des chênes
- Pose d'enrobé chasse Galland (par les employés communaux).
- Elargissement de la chasse des clos du Dou. Travaux terminés le 21 Novembre. La municipalité a décidé à la fin des travaux de prendre à sa charge la pose du fil de fer barbelé pour que le chantier soit définitivement terminé. Un empierrement de ce chemin sera fait à la fin du printemps. On peut estimer que l'élargissement de ce chemin va permettre de remettre en exploitation dans de bonnes conditions une vingtaine d'hectares.

UNE BELLE SALLE D'EXPOSITION OUVERTE À TOUS LES ARTISTES

Peut-être ne savez-vous pas que la nouvelle salle de conseil et de mariage de la mairie est également devenue salle d'exposition. Sollicitée par des artistes peintres amateurs de la région mais aussi de la commune, la municipalité a souhaité donner satisfaction à leurs demandes. La salle du presbytère étant déjà régulièrement utilisée par les associations (La Chesnée, le Club des Aîné...) mais également pour d'autres assemblées, et cette même salle pouvant être désormais réservée par des particuliers pour des événements familiaux chaque week-end, il fallait trouver un autre lieu propice à la mise en valeur des talents locaux et régionaux.



Manifestement, la salle de conseil se prêtait parfaitement à ces aménagements de quelques cimaises qui ont déjà rempli de joie et satisfaction les premiers exposants. Preuve en est les belles remises de chèques au profit du CCAS de la commune en remerciement de la qualité et gentillesse de l'accueil de la municipalité. La programmation des expositions futures n'en est encore qu'à ses balbutiements, mais les demandes de renseignements se font de plus en plus nombreuses, car en plus des publications dans les journaux locaux, le bouche à oreille entre artistes est prometteur. Surtout, fidèles lecteurs de Bretteville Info, si vous êtes vous-mêmes artistes et que vous souhaitez exposer, seul ou en groupe, ou encore que vous connaissez des artistes souhaitant exposer leurs œuvres, n'hésitez pas à contacter la mairie.





RECENSEMENT DE LA POPULATION

Cette année, comme toutes les personnes résident dans notre commune, vous allez être recensé(e).

Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle et il est tenu au secret professionnel. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil.

Votre participation est essentielle: le recensement de la population fournit la population de la France et de ses communes ainsi que des statistiques sur les logements, les habitants et leurs caractéristiques: âges, professions exercées, transports utilisés, déplacements quotidiens... Il permet ainsi de mieux comprendre l'évolution de notre pays, comme de notre







commune. **C'est pourquoi la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête.** Vos réponses resteront **confidentielles**. Elles sont protégées par la loi. Elles seront remises à l'INSEE pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.

Je vous remercie par avance de votre participation, votre Maire

RÉUNION DES HAMEAUX DU 5 SEPTEMBRE 2008

Cette réunion concernait les hameaux des diligences, des fosses à terre, limitrophe d901 et la forge ; environ 40 personnes.

- La première question a porté sur le tracé de la mise à 4 voies de la D901. Les habitants des diligences s'inquiètent du dernier tracé. Nous nous engageons à donner toutes les informations en notre possession obtenues auprès du Conseil Général de la Manche. (1)
- Concernant toujours les diligences, les habitants ont remarqué la vitesse excessive des véhicules. Ils nous demandent une réglementation comme celle existant côté Digosville. (2)
- En ce qui concerne les inondations dues aux eaux pluviales, M. Ebbers annonce que les travaux seront faits. Suite aux plaintes reçues en mairie concernant le bruit occasionné par les motos évoluant sur la propriété de M. Baude, celui-ci signale qu'il s'agit là d'une propriété privée et que seulement 2 motos ont tourné en même temps et qu'il a d'ailleurs rencontré M. le Maire à ce sujet.
- Concernant les fosses à terre, le nécessaire sera fait auprès des personnes concernées au sujet du non-élagage des arbres qui a conduit à des coupures de courant. Les habitants précisent aussi que les terrains à l'abandon causent des nuisances. Ils signalent également que les eaux pluviales posent problème et que de buser le hameau leur semble inéluctable.
- Mme Joly du chemin des fosses à terres pense que les containers en face du nouvel atelier municipal donnent une mauvaise image de la commune car ils sont sales et elle souhaiterait les voir enterrer. Ceci n'est pas possible ; un peu de civisme permettrait de laisser l'endroit propre. Mme Pottier demande qu'un stop soit installé au croisement des fosses à terre et de la route des chênes car la priorité est, selon elle, peu respectée. (4)
- M. picot demeurant route des chênes nous informe que suite à la réfection de la route, la vitesse des véhicules est devenue excessive. Nous lui indiquons qu'une demande a été faite pour limiter la vitesse sur cet axe au Conseil Général, ainsi qu'à la DDE, la partie concernée étant hors agglomération.
- Au hameau de la forge, M. Joly demande à ce que les haies soient coupées à l'aplomb et non le rotor couché. (5)
- A La cavée, M. Fleury évoque le problème des feux et demande le respect de l'interdiction dans ce domaine ; rappelant les risques d'incendie que peuvent entraîner ces feux. Il demande également la pose d'un container pour éviter l'éventration régulière des sacs poubelles.
- Après l'évocation de tous ces problèmes, M. Attanasio, Président de commission, indique les nouveautés concernant l'embellissement de la commune, notamment le fleurissement; M. Joly n'apprécie pas cette mesure, trouvant que la commune perd sa "ruralité". Le président se félicite également de la reprise du comité des fêtes et souhaite une implication plus importante des habitants de la commune.
- Mme Aubry informe l'assistance que la fibre optique est arrivée sur Bretteville mais que nous ne sommes toujours pas reliés. Afin d'accélérer la mise en place d'un terminal, il suffit pour cela d'adresser un courrier (au syndicat mixte Manche numérique Rond point de la Liberté 500009 ST LO cedex) qui sera distribué à chaque habitant. (6)

La réunion se termine en précisant que d'autres rendez-vous seront organisés ponctuellement afin de rencontrer petit à petit, les habitants de tous les hameaux composant notre commune.

Un pot de l'amitié a conclu cette première rencontre qui s'est déroulée dans une grande convivialité, nous permettant de mieux nous connaître toutes et tous.

- (1) A la demande de M. Rouxel, conseiller général, l'ensemble des maires du canton de Tourlaville a été reçu à St Lô le 17-11-08 pour faire le point sur le projet. Le tracé définitivement retenu utilisera l'actuelle RD901 au Douet Piquot. Un nouveau plan sera proposé aux maires prévoyant les bretelles d'accès et de sorties à la route de Digosville RD122 et le rond-point à créer avant la route des fosses à terre. Les acquisitions foncières seront faites pour la création de cet axe depuis le val canu jusqu'à la route des fosses à terre en 2x2 voies. Dans un premier temps, les travaux seront réalisés sur ce tronçon pour une route à 2 voies en tracé neuf.
- (2) Il a été posé des anneaux limitant la vitesse à 30km/h
- (3) Les travaux ont été effectués dernière semaine de novembre pour éviter les inondations.
- (4) STOP Après demande à la Direction des routes départementales, leur réponse est négative, avec comme argument LA SECURITE ; en effet si nous implantons trop de panneaux stop sur cette route, la vitesse des véhicules augmentera.
- (5) Les instructions ont été données aux employés communaux
- (6) Le bilan (180 réponses) a été transmis au responsable de Manche Numérique.

C.C. de la Saire



De l'avis de tous les délégués de la Saire, l'esprit communautaire souffle sur cette relativement jeune institution intercommunale actuellement présidée par Christian Renouf, maire du Mesnil au Val, qui a comme premier vice-président Michel Lepoittevin, maire de Digosville et comme second vice-président Bernard Buard, conseiller municipal de Bretteville en Saire. Les compétences territoriales de la communauté de communes de La Saire concernent les ordures ménagères, l'assainissement (collectif et non collectif) et l'approvisionnement en eau potable. Des compétences, certes encore limitées, mais qui donnent déjà bien des soucis financiers aux délégués communautaires, qui outre les sus-cités sont en titulaires ou suppléants, Jacques Clin, Jean-Marie Couppey et Jean Pénitot pour le Mesnil au Val, Patrick Garbe, Gilbert Lescot et Claude Renouf pour Digosville, et enfin Daniel Roupsard, Jean-Pierre Ebbers et Denis Arnaud pour Bretteville en Saire.

Il serait naturellement hors support de rendre compte dans ces colonnes des nombreuses réunions auxquelles vos représentants ont participé car vous pouvez en prendre régulièrement connaissance au tableau d'affichage de la mairie. Cependant, petit rappel informatif, celles et ceux qui n'auraient pas reçu l'imprimé de demande de badge pour l'accès à la déchetterie de Tourlaville peuvent s'en procurer à la mairie.

C.C.A.S.



Paniers des Aînés

La distribution de paniers garnis s'est effectuée pour les personnes ne pouvant se déplacer, pour raisons médicales, au repas des aînés.

Nous remercions les membres de la commission élus et non élus pour leur participation à préparer les paniers ainsi que pour leurs distributions.

Visite des personnes âgées

Nous remercions les personnes visitées pour leur accueil lors de notre passage. Nous précisons que ces visites continuent.



SSIAD

Nous rappelons que les personnes malades ou handicapés, ayant besoin de soins, ont accès s'ils le désirent, au service de soins infirmiers à domicile de Cherbourg. Tél: 02 33 53 69 57 Email: soins.santé.cherbourg@wanadoo.fr

Mémo-activités

Nous informons les personnes ou les familles de personnes de plus de 60 ans atteintes ou non de la maladie d'Alzheimer ou apparentée qu'il existe une association qui propose des activités à domicile pour préserver ou stimuler la mémoire.

Tous les renseignements sur les tarifs et les prises en charge possibles sont disponibles en mairie.

Pour tous renseignements supplémentaires vous pouvez appeler "Mémoactivités" au 02 33 88 46 42.

Dispositif "grand froid"

Ce dispositif sera déclenché en fonction de Météo France et de l'appréciation locale de la situation climatique.

Nous rappelons une vigilance particulière pour les sans-abri et les personnes ayant un logement isolé, dépourvu de chauffage adapté ou de santé précaire. Un numéro d'appel, le 115 ou prévenir la mairie.

La commission de C.C.A.S vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année et de nouvel an.

Centre de loisirs

Renseignements

Mairie de Bretteville En Saire • Tél : 02.33.88.78.20 - Fax : 02.33.88.78.29 Les Francas de la Manche • 27, route de villedieu - BP 553 - 50003 Saint-Lô Cedex

Tél: 02.33.57.07.53 - Fax: 02.33.57.02.62



Centre de loisirs



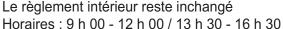
Inscriptions à la carte

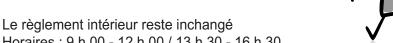
A la journée ou à la demi-journée, avec ou sans repas.

Prochains rendez-vous 2009 au centre de loisirs

- pour les vacances d'hiver. du lundi 9 février au vendredi 20 février.
- pour les vacances de Printemps du lundi 5 Avril au vendredi 17 avril. pour les vacances d'été, tout le mois de juillet.

École







Classe de M. Picot MS/GS: 25 élèves

■ Les effectifs de l'école primaire sont de 73 élèves dont : Classe de Mme Doucet et de M. Chausse CP/CE1 : 22 élèves

Classe de Mme Laisné CE1/CE2 : 23 élèves Classe de M. Decaux CM1/CM2 : 28 élèves

PROJET D'ACTIVITES

- Ludothèque (TP/PS/MS) 3 séances de prévues pour l'année.
- Voile : Les CM ont eu 4 séances d'optimiste au début de l'année à suivre 4 séances en mai + une journée complète en juin.
- Piscine :(MS/GS et CP/CE1) 10 séances à partir de décembre.
- Equitation : (CE1/CE2) 10 séances à partir de mai.
- Les élèves de CP/CE1/CE2 ont assisté à un spectacle de chants au théâtre de la Butte.

La coopérative scolaire a bénéficié d'un don de l'association "Les enfants de Bretteville" de 1500 € à la suite de la kermesse de fin d'année.

LE NOEL DES ENFANTS

Le Dimanche 14 Décembre dernier le comité des fêtes, la municipalité et l'association "Les enfants de Bretteville" ont offert aux enfants de la commune un goûter de Noël suivi d'un spectacle interactif animé par "Le pourquoi pas"

INFORMATIONS

Suite à la demande des représentants de parents d'élèves ; les travaux de modification et de marquage du parking de l'école (route des chênes) ont été effectués afin de renforcer la sécurité de nos enfants. Les dons de livres pour la bibliothèque, centre de documentation (BCD) sont toujours les bien venus.

Les Anciens Combattants

Activités de l'année 2008 - (2ème trimestre)

Participation de la section aux diverses manifestations départementales, cantonales et communales. Cette fin d'année a marqué notre section par la disparition de nos camarades dont les obsèques ont été célébrées :

M. Jules POTTIER le mardi 16.09.2008

M. Gabriel MOUCHEL le mardi 30.09.2008

M. André HAMELIN le vendredi 14.11.2008

A ce jour, le nombre de la section est de 17



11 Novembre

10H15 - Commémoration de l'armistice 1914-1918

Office religieux célébré en l'église de Digosville par l'abbé Mabille. 11H45 - Rassemblement au monument aux morts de Bretteville Cérémonie rehaussée par la présence d'ex-légionnaires et d'un parachutiste. Les différentes sonneries ont résonné au son du clairon d'un de nos légionnaires. Les gerbes et les bouquets ont été déposés par la Municipalité, les anciens combattants et les enfants des écoles. Lecture des messages par M. Roupsard, le Maire, et M. Rippert, ancien combattant. La Marseillaise et la Madelon ont été chantées par tous les présents à cette cérémonie. (À la sono M. Ripper).



Excellente participation des enfants des Brettevillais et de son conseil. Cette manifestation a été un franc succès. Distribution de friandises aux enfants puis vin d'honneur, salle du presbytère offert par la Municipalité.

5 Décembre

Hommage aux morts en Algérie, célébré à Cherbourg.

Prévisions 2009

Samedi 17 janvier : 15h, vœux et galette des roisSamedi 24 janvier : 10h, assemblée générale

A TOUS, Bonnes fêtes de fin d'année. Le président, G. Onfroy

Association des aînés

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente année 2009.

Venez nous rejoindre tous les mardis après-midi de 14h à 18h à la salle du Presbytère. Diverses activités y sont pratiquées (belote-manille, jeux de société) et quand le temps le permet une petite promenade ou la pétanque. Le coût de l'inscription pour l'année est de 12 euros.

Les activités du 2^{ème} semestre 2008

- Le mardi 21 octobre : Olympiades Cherbourg-Octeville.
 4 adhérents du club ont participé au concours de belote mais revenus sans médaille.
- Le vendredi 24 octobre : Finale et clôture des Olympiades. Six adhérents y ont participé : Excellent repas et très bonne ambiance.
- Le vendredi 14 novembre : Très beau spectacle à Saint-Sauveur-Lendelin (La route de la soie). Seize adhérents étaient présents.
- Le mercredi 3 décembre : Journée retrouvailles Dîner-spectacle à Condé-Sur-Vire avec Normandie-Voyage, très peu de participants (10 à 15).
- Le 6 décembre : concours de belote à la salle polyvalente
- Le 7 décembre : Repas de Noël au restaurant "Le Café du Théâtre", après-midi chansons avec un animateur.
- Le 6 janvier 2009 : Assemblée générale salle du Presbytère.

Diverses sorties seront programmées pour le 1° semestre 2009, se renseigner auprès du club. Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à nous appeler : la présidente Mauricette Pottier (02 33 22 00 10), le trésorier René Allix (02 33 43 00 74), la secrétaire (02 33 22 49 09).

Les usagers du camping du Heu



L'association du camping du Heu s'est créée en 2004 dans le but de défendre l'intérêt des usagers du camping

Au fil des années, l'association a pris pour habitude, pour le grand plaisir des vacanciers, d'animer le camping en organisant diverses activités.

- Vente de frites et crêpes maison.
- Sangria.
- Bal du 14 Juillet et du 15 Août.
- Tournoi de foot et de pétanque.
- Châteaux de sable, etc ...

Et tout cela dans la bonne humeur.

Société de chasse

L'assemblée générale s'est tenue salle du presbytère le dimanche 28 septembre 2008

LA COMPOSITION DU BUREAU

Président : M. Le Roux François - Vice président : M. Leroux Jacky Secrétaire : M. Liot David - Trésorière : Mme Le Roux Patricia

Vice-trésorier : M. Marie Christophe

Les Membres: M. Fouquet Lucien, M. Cadel André, M. Moucheboeuf André,

M. Guérard Daniel, M. Renault Eric, M. Le Roux Frédéric

La société de chasse "La Brettevillaise" regroupe 35 chasseurs.

La saison 2007-2008 s'est déroulée dans de bonnes conditions. La gestion du gibier est une préoccupation pour la société puisque la commune de Bretteville est traversée par deux axes routiers très fréquentés.

Nous constatons chaque année une baisse importante du gibier, surtout le lièvre.

Pour maintenir l'équilibre, nous avons décidé de supprimer une journée de chasse pour le lièvre et nous repeuplons en perdreaux et faisans. 50 perdreaux et 200 faisans vont être lâchés au cours de l'année 2008-2009. Les battues sont organisées pour la destruction des nuisibles d'octobre à février.

Battues aux renards

1er semestre 2009

Des battues aux renards auront lieu aux dates indiquées ci-dessous. Messieurs les sociétaires, actionnaires et amis sont invités à ces battes les :

Samedi 10 janvier 2009 Samedi 24 janvier 2009 Samedi 21 février 2009 Samedi 28 février 2009

La chasse est formellement interdite les jours de battues. Le bureau de la société de chasse "La Brettevillaise" vérifiera les attestations d'assurances, les permis de chasser et les cartes d'invitation tout au long de la saison.

Nous remercions M. Fouquet Lucien pour le prêt de ses locaux lors de nos battues et autres, ainsi que Mmes et Mrs les propriétaires cédant leurs terrains à la société. Soyez courtois, respectez les haies, les clôtures et fermez les barrières.

Nos manifestations pour 2009 sont :

- Un repas dansant pour les 30 ans de la société de chasse qui sera le 7 février 2009 à la salle polyvalente animé par teddy animation.
 - Pour remercier les propriétaires pour les prêts de leurs terrains ; La société de chasse les invite gratuitement à ce repas.
- Un bal trap qui sera le 27 et 28 juin 2009.

En cas de besoin contactez :

- Le Roux François 1, rue jean baptiste lecarpentier, Valognes.
 - Tél.: 02 33 53 55 41.
- Leroux Jacky 12, La rue, Bretteville en Saire.

Tél.: 02 33 22 48 25.

En ce début d'année nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2009. Le président



Paroisse St Gabriel

COMMUNAUTÉ CHRETIENNE
DE BRETTEVILLE

L'Association Saint Gabriel est unique pour les communes du Mesnil, Digosville, Bretteville et Tourlaville. Elle assure les animations annuelles et l'entretien des locaux indispensables pour la vie paroissiale. Le "Clos Marie", réalisé, il y a 25 ans par les paroissiens de Bretteville et autres amis, est avant tout lieu de réunions, de catéchèse et animations diverses. Avec une équipe de 20 personnes, **Marie Louise Mesnil** assure la présidence.

La Communauté de Communes a unifié une certaine gestion et l'avenir des 3 communes.

La paroisse, n'ayant plus assez de prêtres, a du depuis quelques années se calquer sur le Canton. Personnellement, j'apprécie la relation positive qui en découle. Personne ne peut vivre isolé dans son "pré carré". La venue en nombre de nouveaux habitants les invites à prendre conscience de leur appartenance et à se rendre actifs dans ce qui fait la vie du pays et de la paroisse : l'école est un lieu de rencontre et un lieu de communication, qui peut ouvrir à toute la vie communale et paroissiale.

La majorité des enfants sont baptisés. Permettre un prolongement est chose naturelle. La catéchèse existe tous les mercredis au Clos Marie. Quelques enfants viennent à Tourlaville.

Tous les 1er dimanche du mois, la Messe est célébrée à 11h30 à l'église "St Germain".

Une équipe de personnes entretient régulièrement notre église et nous ne pouvons que les en féliciter. Il est toujours agréable de passer dans cette église pour un temps de recueillement ou de prière.

Depuis sa création, le Comité des Fêtes de Bretteville souhaite la Messe sur le terrain de sa Fête champêtre le 1er dimanche d'août.

Les activités de l'Association pour 2008/2009. (Essentielle au bon fonctionnement de la paroisse)

L'association est toujours prête à accueillir de nouveaux membres.

- 18 octobre 2008 : Loto à la Ferme du Four à Digosville
- 26 octobre 2008 : lancement de la souscription volontaire
- 6 mars 2009 : Tirage et remise des lots de la souscription
- 7 mars 2009 : Poule au Pot à Bretteville
- 16 et 17 mai 2009 : Kermesse St Gabriel, autour de l'église N.D du Travail (Quartier des Flamands) Le samedi soir, repas à la salle de l'Europe.

Communauté chrétienne "relais" de la Paroisse : Marie Louise Mesnil, Chantal Picot, Marie Jo Le Roux, Marie Claire Le Gangneux, Bernard et Marie Jo Yvon, Françoise Doucet



Comment être en contact avec la paroisse

Au Presbytère : 105 Rue Médéric - Tourlaville - Tél/Fax : 02.33.22.42.00 E-mail : presbytère.tourlaville@wanadoo.fr

Abbé Jean claude Mabille, curé. E-mail : jean-claude.mabille@laposte.net Et chaque matin de 10h à 12h, permanence assurée.

Animateurs pastoraux :

Chantal Bérard, communication, liturgie, confirmation, en lien avec le CPM (centre de préparation au mariage) *relation C. "relais" Tourlaville Est.*

Caroline Doucet, préparation aux baptêmes, catéchèse (niveau 3), baptêmes en âge scolaire - *relations C. "relais"* : Bretteville, Digosville, Le Mesnil

Yves Planchais, catéchèse (niveau 2), aumônerie collège, Première communion, liturgie, baptêmes d'adultes. - *relations C. "relais"* Tourlaville Centre

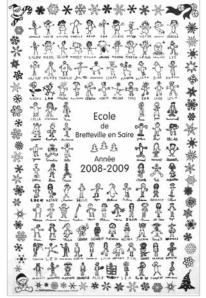
Sr Christine Triboulot, préparation baptêmes, action missionnaire (en outre aumônier du Lycée professionnel Cachin et Lycée technique "Thomas Hélye") *Relations C. "relais"* Tourlaville Ouest (Mielles)

Avec joie, nous avons reçu notre nouvel évêque Mgr Lalanne le samedi 4 octobre. Il nous a encouragés à poursuivre notre tâche. Adhérer à la foi chrétienne est un choix libre... Aujourd'hui, chacun et chacune assument ses responsabilités. Nous ne sommes plus dans un monde, où il était bien de faire comme la majorité. Néanmoins, réfléchir au sens de sa vie, lui donner sens est important. En pensant surtout aux jeunes, nous savons que ceux-ci ont besoin de "repères" : la famille ne peut seule les leur donner et la société ne peut décider seule du sens des choses. L'évolution économique actuelle remet en question bien des points de vue et la manière d'agir. Le "tout" matériel n'apporte pas de soi l'épanouissement et le bonheur. La question reste de savoir à quelles valeurs d'existence nous nous rattachons! Le sens des autres, l'engagement, la générosité, la fraternité sont sans doute des chemins de vérité, parfois onéreux, mais promesse de joie. *E-mail : stgabriel2.free.fr*



Les enfants de Bretteville





L'association des parents d'élèves débute sa 6^{ème} année. Notre équipe, toujours aussi dynamique et motivée, accueille avec grand plaisir de nouveaux adhérents.

Plusieurs initiatives ont été lancées depuis la rentrée :

- Vente de torchons décorés par les enfants.
- Vente de pains au chocolat, tous les vendredis à 16H30 avant chaque vacance scolaire
- Le goûter de noël et le spectacle organisé avec le comité des fêtes et la municipalité.

Plusieurs manifestations au programme de l'année 2009.

- Journée char à voile sur la plage de Bretteville en mars/avril.
- Kermesse de l'école le 30 juin avec barbecue le midi sur le terrain de la Houguette.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente année 2009. Les membres de l'association

Football Club

Nous avons donc repris la saison 2008-2009

Cette année nous avons 3 équipes seniors, la 1^{ere} engagée en 3^{eme} division et la 2^{eme} et 3^{eme} en 5^{eme} division, avec beaucoup d'engagements de nouveaux joueurs, espérons que les résultats suivront.

Pour l'instant nous n'avons pas trop de problèmes particuliers avec tous nos joueurs car avec le nombre ce n'est pas toujours facile aux dirigeants de faire tourner les équipes équitablement.

Quelques classements

La 1^{ere} est classée 3^{eme} de son groupe avec 2 matchs en moins.

La vie du club

- Un concours de Belote avec seulement 16 équipes et une bonne ambiance mais pas assez de joueurs impliqués dans la vie du club.
- Le repas de la Saint Valentin est prévu le 14 février à la salle polyvalente de Bretteville. Venez donc nombreux nous retrouver.
- Le tournoi des familles aura lieu, la date vous sera communiquée ultérieurement.



Président: MARIETTE Patrick: 02 33 93 67 08 Trésorier: DAVID Christian: 06 89 75 84 43 Secrétaire: HEBERT Myriam: 02 33 22 22 78 Festivités: AUGUSTE Patrick: 02 33 22 20 27 HEBERT Michel et Myriam: 02 33 22 22 78

Responsable Club House: BERTRAND Anthony: 06 64 16 69 00

Dirigeant: ESTACE Pascal: 06 86 69 28 57

Nous remercions nos généreux sponsors car sans eux le club ne pourrait pas fonctionner correctement, comme NORMAN INTERIM, la société IMUX et le ROT DE LA ME. Une remise de survêtement devrait être faite prochainement avec une participation de l'entreprise de Pascal ESTACE.

Ainsi que la municipalité pour les travaux entrepris pour l'amélioration et l'entretien du terrain ainsi que la remise en état du club house et vestiaires.

Et nous les remercions particulièrement pour la subvention qui nous permet de faire fonctionner le club car on a de plus en plus de dépenses DISRICT et LIGUE surtout avec 3 équipes.

Et nous félicitons tous les nouveaux jeunes "trop nombreux pour les citer tous" qui renouvelleront sans doute dans quelques années la suite de leurs papas.



Comité des fêtes comité des fêtes

Le Comité des Fêtes de Bretteville a été créé en 1977, à l'initiative d'un groupe de brettevillais. Sa vocation première était l'organisation de la fête Champêtre qui se déroule le premier week-end d'août. Au fil des ans, et sans autres moyens que le bénéfice résultant des différents stands (jeux - restauration - buvette), le Comité a élargi ses activités, en participant financièrement, aux :

- Repas des aînés
- Noël des enfants
- Repas dansant

Elu en juin 2008, le nouveau bureau s'est attaché à maintenir ces manifestations et c'est ainsi qu'ont eu lieu :

- La fête champêtre, hélas sous un temps détestable dont chacun se souviendra. Néanmoins, le repas dansant a permis de passer une agréable soirée et le feu d'artifice que nous a offert la Municipalité a pu être tiré.
- Le vide grenier, quant à lui, a remporté un vif succès, ce qui nous incite à le dissocier de la fête champêtre et d'instaurer un rituel qui consistera à l'organiser, chaque année, en septembre.
- Le 26 octobre s'est tenu à la salle polyvalente, **le repas des aînés**. 120 personnes environ avaient répondu à l'invitation de la Mairie.

Dans une salle décorée aux couleurs de l'automne et sur le thème des champignons, nos aînés se sont retrouvés pour partager un après midi au cours duquel ils ont pu chanter ensemble les chansons mythiques de notre région notamment "j'irai revoir ma Normandie et Su la Mé"



Comité des fêtes



- Le 14 décembre, **un goûter de Noël** a été offert aux enfants scolarisés à Bretteville. Cet après midi a été animé par le groupe musical "le Pourquoi pas". Un père noël en chocolat a été distribué à chaque enfant.
- Le 30 novembre, nous avons participé avec l'ensemble des associations de Bretteville à l'organisation d'un **loto en faveur du Téléthon 2008**. Une somme de 140 euros aura pu être reversée.

D'ores et déjà nous préparons l'année 2009. La fête champêtre, le repas des aînés, le noël des enfants sont des manifestations "fondamentales" que nous souhaitons faire perdurer en y apportant toutefois quelques innovations. Nous envisageons un repas à thème courant mai.

La fête de la musique en juin.

A ce sujet, je souhaiterais faire ici un appel à toutes celles, et ceux qui pratiquent un art musical, qu'ils soient confirmés ou débutants, et qui seraient prêts à s'investir pour faire partager leur passion le jour de la fête de la musique Ainsi nous pourrions renouer avec l'esprit de cette fête, qui nous l'avons un peu oublié, est avant tout, de permettre une fois l'an à tout un chacun d'exprimer et de faire partager son art.

L'organisation de telles festivités implique que nous puissions nous appuyer sur une équipe de bénévoles. Sans les bénévoles, le Comité des fêtes n'est qu'une « coquille juridique vide » et ne peut pas fonctionner. Aussi, n'hésitez pas à nous rejoindre. Plus nous serons nombreux, plus légère sera la tâche de chacun. Si nous voulons que notre Comité continue d'exister et permettre à notre charmante commune de ne pas devenir une cité dortoir aspirée par la grande ville voisine, il est indispensable que la relève des bénévoles soit assurée.

Je suis à votre écoute - N'hésitez pas à me contacter si vous êtes intéressé. Liliane LEHOT - Tél. : 02.3343.17.86 ou 06.60.59.34.03 E-mail : liliane.lehotarobaselaposte.net

Au seuil de cette nouvelle année, l'équipe du COMITE DES FETES vous présente à tous ses meilleurs vœux.

Amicalement La Présidente, Liliane LEHOT

La Chesnée

Le 21 novembre dernier, les adhérents de l'Association La Chesnée se réunissaient pour leur Assemblée Générale, au cours de laquelle nous avons lancé, comme d'habitude, un appel aux bénévoles.

Cette fois, nous avons été entendus car six bénévoles ont bien voulu franchir le pas et nous rejoindre. Il s'agit de : Christiane Mauger, Marie-Hélène Jean Baptiste, Véronique Pousse, Véronique Guérard, Eric Noël et Pierre Briot. Ceux qui pratiquent la gym ou le tennis de table les connaissent bien.

L'Association La Chesnée et tous les adhérents les remercient et leur souhaitent la bienvenue car, La Chesnée, riche de ses nouveaux bénévoles, va pouvoir continuer à animer la commune.

Le bureau de la Chesnée s'est réuni le jeudi 27 novembre et a reconduit au poste de secrétaire Chantal Hainneville, au poste de trésorière Véronique Caen, au poste de présidente Maria Groult, qui espère trouver son successeur parmi les membres du nouveau bureau, et a élu une vice-présidente en la personne de Touraya Lorimier.

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

C'est devant un public nombreux que nous avons exposé les faits marquants de cette année dont voici les grandes lignes :

- L'effectif Codep EPGV pour la saison 2007/2008 était de 182 inscrits ; le nombre d'adhérents, toutes sections confondues, était de 291 pour cette même saison.
- Le bilan financier pour l'année 2007/2008 dégage un bénéfice, conséquence du bon résultat du repas dansant.
- A ce jour, pour la saison 2008/2009 nous avons 18 tennis de table, 53 danse de salon, 16 Yoga, 142 inscrits gym.
- Le repas dansant s'est déroulé le 18 octobre dans une ambiance conviviale. Nous avions réuni 202 personnes. Au menu, Monsieur LAMACHE, traiteur à Saint Pierre, nous a régalés avec sa savoureuse paella.
- Le 23 novembre dernier, randonnée de 12 kms au profit de l'Afdiag (association française des Intolérants au gluten), à partir de la Vallée des Moulins à Fermanville, puis côté mer où nous avons assisté au spectacle superbe offert par une mer déchaînée. Après toutes ces émotions, nous nous sommes retrouvés autour d'un bon vin chaud.



La Chesnée

- Le tennis de table se porte bien puisqu'aux cours débutants, nous avons, parfois, à peine assez de tables et il y règne une ambiance très conviviale et maintenant, nous avons un responsable du tennis de table en la personne d'Eric Noël. Il reste quelques places en deuxième heure. Avis à tous les amateurs de ping-pong, les cours sont ouverts à tous à partir de 9 ans.
- La danse de salon, avec l'arrivée de Franck Renault, connaît un grand succès, puisqu'aux cours débutants où nous avons 33 danseurs et 20 au cours inter.
- Avec Adèle, nous avons créé un cours de Gym 3 Pommes pour les petits de 3 à 5 ans, le mercredi après-midi. 9 enfants dont 7 de Bretteville y participent et les parents, qui sont spectateurs, sont aussi ravis que les petits. Il reste quelques places et il est toujours possible d'y inscrire vos bout'chous.
- Nous venons de mettre en place Acti marche, les cours ont lieu le mardi de 9 à 10 h et le jeudi de 10 à 11 h. c'est une séance d'éducation physique en plein air, basée sur la respiration, à la portée de tous.



PROCHAINEMENT À LA CHESNÉE

- Portes ouvertes en janvier : deux cours d'essai gratuits, au choix, parmi les diverses activités sportives que vous propose la Chesnée. Nous adaptons les tarifs pour les inscriptions en début d'année.
- 15 mars : thé dansant
- 25 avril, les 20 ans de la Chesnée : soirée costumée (pour ceux qui le veulent) réservée aux adhérents et membres de bureau de la Chesnée, anciens et nouveaux, leurs conjoints et enfants. Ce sera une grande fête familiale.



Pour tout renseignement concernant les diverses activités de la Chesnée, vous pouvez téléphoner au 02 33 20 34 13 et au 06 77 66 92 61

L'Association La Chesnée remercie les membres du bureau pour leur aimable participation, la municipalité pour la mise à disposition des locaux, et tous les bénévoles.

La Chesnée vous souhaite de joyeuses fêtes et une bonne année 2009

Pour la Chesnée. Cordialement, Maria



BRETTEVILLE ET SON HISTOIRE

A l'attention des lecteurs de Bretteville-Infos

Lorsque M. ARNAUD m'a contactée en me demandant de reprendre la chronique de l'histoire de Bretteville, j'ai longtemps hésité car après un arrêt de plusieurs années, je ne savais plus très bien où j'en étais restée et puis mes sources documentaires anciennes sont pratiquement épuisées. Il ne me reste que quelques pages du manuscrit de M. LEBLOND qui fut maire de Bretteville avant la guerre 1914 - 1918 et une photocopie du petit fascicule édité après les découvertes de M. Henri MENUT à la pointe du Heu en 1879.

Le premier concerne l'allée couverte et la préhistoire. Le second est un dossier très technique avec croquis et dessins des éléments trouvés qu'il me paraît difficile d'utiliser dans le cadre de Bretteville-Infos. Cependant, afin de satisfaire l'éventuelle curiosité d'un lecteur, je précise que l'original se trouve aux Archives départementales sous le titre : "Essai sur la station préhistorique de Bretteville par M. Henri Menut"

Par ailleurs, la mairie de Bretteville doit en posséder deux photocopies que j'avais remises du temps de la municipalité Onfroy. Il est donc possible de consulter le dossier complet dont vous trouverez dans cette rubrique quelques extraits susceptibles d'intéresser tous les lecteurs (dans le prochain Bretteville-infos)

Il faudra donc "trouver du grain à moudre" pour continuer cette rubrique ou reprendre d'anciens articles. La population brettevillaise a augmenté rapidement depuis 10 ans et il serait peut-être intéressant que les "néobrettevillais" fassent connaissance avec l'histoire de la commune, un bien long et vieille histoire. Je propose donc de reprendre les plus anciens articles épuisés depuis longtemps afin de les guider dans cette connaissance. A vous de décider, lecteurs...

Cherbourg-Octeville le 01.11.2008 Odile GAIN

PRÉHISTOIRE L'ALLÉE COUVERTE

Elle se trouve dans le clos des Pierres. Le "Cist-Vean" à rouler s'élève dans une contrée jadis chère aux druides, pleine encore de leur souvenir et riche en monuments témoins de leur culte. Situé à une petite distance de la mer et à un kilomètre du point culminant de Brettefey, il se trouve sur la limite du quartz rocheux et de l'arkose. La pierre du nord-ouest est en stéachiste grossier quartzeux ainsi que quelques jambages et deux pierres du toit. Les autres pierres, y compris celles supportant le rouler sont en arkose à poudingue. Le rouler seul est en granit et a du être apporté de loin, Maupertus ou Carneville, ce qui prouve l'importance du rôle attribué au loggan dans les cérémonies du culte.

La pierre probatoire est longue de 2, 20m, large de 2m et épaisse de 0,60m. Au-dessus, se trouve une rainure (1) de 2,40m de long et profonde de 7 centimètres qui s'étend dans le sens de la longueur et descend sur les



côtés. On y remarque douze trous régulièrement creusés et espacés. Le rouler n'est plus mobile et a probablement été déplacé de sorte qu'au lieu d'un seul support, il y a deux pierres de soutien, l'une longue de 2,60m et large de 0,75m pour une hauteur de 1,50m, l'autre est haute de1,15m et large de 1 m .

Plus loin, à 2,60m du loggan, toujours sur la même ligne, est une pierre de 0,50m de long et haute d'1m . Elle forme l'une des extrémités du monument qui, à partir de là et jusqu'à l'autre bout, présente une longueur de 20m et orienté NO-SE.

Rangée est – Huit jambages sont encore en place. Un

Historique

autre est tombé à l'intérieur vers le milieu. Un autre encore est tombé à l'extrémité SE et six autres jambages sont renversés.

Rangée ouest – Onze jambages sont en place sauf un qui soutient néanmoins une pierre du toit. En outre, cinq autres jambages de cette rangée sont renversés.



Pierres du toit – Elles ont une longueur moyenne de 2m pour une largeur d'1,25m et une épaisseur variant de 30 à 40 centimètres. Trois sont en place dont une qui ne porte plus que sur un jambage, une autre est tombée à l'intérieur et deux gisent à l'extrémité SE.

Largeur du couloir – de 0,60m à 1 m. Les jambages ont environ 1m de hauteur.

Il existe en outre deux pierres de fortes dimensions distantes l'une de l'autre de 0,70m en face de la pierre probatoire et à 5m de la rangée est de la galerie .Vers 1840, deux personnes ont effectué des fouilles. Entre ces deux pierres, à 50 centimètres de profondeur, elles ont trouvé deux médailles en bronze du diamètre d'une pièce de 10 centimes sans empreintes.

(1) Dans cette rainure, certains ont cru reconnaître un caractère mystique. Mais on pourrait plutôt penser à un travail préparatoire pour fendre cette pièce afin de détruire le monument qui, aux premiers temps du christianisme, devait être un objet de scandale. Toujours estil que la pierre n'a pas été fendue. Elle a résisté aux efforts des coins dont on voit encore la trace.

A quoi pouvait servir le Cist-Vean? De tous les monuments druidiques, les pierres mobiles nommées par les Anglais « roulers » et par les Bas Bretons « pierres à Dogan », sont des plus rares.

L'abbé MAHÉ dans son Essai sur les Antiquités du Morbihan écrit « Plusieurs nations ont mis en usage des méthodes singulières pour s'assurer de la fidélité de leurs femmes. Les Gaulois pouvaient en avoir aussi, eux qui, pour découvrir les crimes cachés, pratiquaient les épreuves de l'eau froide et des duels judiciaires. Il y a donc apparence que les roulers étaient des pierres probatoires et que les femmes étaient réputées coupables quand elles ne pouvaient pas les bercer. C'est la raison pour laquelle en Basse Bretagne, on les appelle Pierres des Dogans, c'est-à-dire en termes honnêtes, pierres des maris infortunés »

Les allées couvertes auraient été élevées par une race antérieure aux Celtes. Ces monuments auraient servi de tombeaux. Ils ont en effet le caractère d'hypogées primitives ? On y trouvait parfois des ossements et des silex taillés

D'après un texte de Bernard LACHENÉE Manuscrit de Louis LE BLOND, ancien maire de Bretteville (Avec l'aimable autorisation de M. l'Abbé Jean CANU)

Ce qu'on peut en penser...

Ce texte a été écrit il y a près de cent ans. Il a le mérite de nous indiquer en quel état était l'allée couverte à cette époque. La description en est très précise. On peut supposer à la lecture de ce document, plusieurs "réemplois" successifs du monument qui a servi d'abord de sépulture préceltique, puis de pierre probatoire pour les Gaulois qui exigeaient pour éprouver la vertu d'une femme qu'elle "berce" la pierre mobile et enfin, ce qui est beaucoup moins glorieux de carrière de pierre de taille. En effet, la tentative de débitage par les premiers chrétiens me paraît assez fantaisiste et je pencherais plutôt pour un essai de réemploi beaucoup plus récent par des gens qui avaient trouvé là un matériau gratuit, probablement vers 1905... Les silex taillés trouvés dans le Cist-Vean sont exposés au Musée Liais à Cherbourg. Il n'y avait pas (ou plus) d'ossements.

Historique Historique

Un peu de vocabulaire...

- Arkose : grès feldspathique provenant d'un remaniement du granit
- Poudingue : Roche détritique constituée par des cailloux roulés liés entre eux par un ciment naturel Conglomérat.

 Dans le texte, l'arkose sert de liant au poudingue
- Stéachiste : Roche à base de talc et divisible en feuillets
- Rouler : pierre mobile en équilibre instable sur une autre pierre
- Loggan : monument mégalithique
- Pierre probatoire : pierre d'épreuve
- Cist-Vean : Le monument a été décrit pour la première fois en 1833 par Ragonde qui le nomma ainsi.
 Ce terme breton signifie « pierre branlante »



La station paléolithique de la Pointe du HEU

En 1879, pendant la construction d'une batterie à Bretteville, M. Henri MENUT découvrit à la pointe du Heu une station ou atelier préhistorique de l'Age de la pierre dans une couche végétale qui recouvrait le rocher à cet endroit. Il y recueillit un grand nombre d'éclats et d'outils en silex taillé.

Un ou deux éclats triangulaires avec biseau et bulbe de percussion y étaient légèrement enterrés. Les autres furent trouvés dans de véritables cachettes formées par les anfractuosités du rocher sous une épaisseur d'humus de 50 centimètres au minimum, et enfin la majorité près de la surface.

A milieu d'éclats triangulaires, véritables résidus de fabrication, on trouva quelques pointes de flèches accusant une certaine recherche de forme et une petite pointe de flèche admirablement travaillée avec des bords dentelés. On recueillit en outre des pointes de lances, des celts, des grattoirs, des cailloux ovales percés d'un trou, des scies, des poinçons et des pointes de flèches pyramidales, triangulaires, en feuilles de laurier, dentelées ou non. Quatre époques de la période paléolithique sont représentées dans cette station de l'âge de la pierre polie.



Autres découvertes faites à Bretteville

Des monnaies d'or et d'argent à l'effigie de Jean le Bon et de Charles V. Elles étaient contenues dans un vase en terre.

Une certaine quantité de haches en bronze.

(VOISIN : Inventaire des découvertes archéologiques pages 21 et 22)

Renseignements sur la Terre de Bretteville (fin des documents sur la famille de BRICQUEVILLE)

La terre de Bretteville fut saisie sur Claude Marie comte de Bricqueville en 1793. La saisie fut interrompue et reprise. Enfin, l'adjudication en fut prononcée au profit de M. le Comte de Bricqueville par jugement du tribunal de Valognes en date du 1^{er} thermidor an XIII (20 juillet 1804).

Cette adjudication fut faite moyennant 127 550.

L'ordre a été tenu et clos le 4 juin 1807.

A cette époque, M. de Bricqueville devait en principal et intérêts 139 490,04

Il fut autorisé à retenir sur cette somme celle de 41 879,70

1° - comme seul héritier de dame Rose Yolande de Thiboutot, épouse séparée de biens dudit Claude Marie de Bricqueville

2° - comme donataire de Bon Chrétien de Bricqueville son grand'oncle, créancier dudit Claude Marie de Bricqueville

En sorte que M. de Bricqueville ne devait plus que 97 610,34

Sur quoi il a payé à Mme de Caligny, créancière colloquée 21 332,32

Restait dû par lui 76 278,02

Par acte passé devant Me Langlois, notaire à Valognes le 06 juin 1811, il a été fait entre M . de Bricqueville et Mme de Caligny sa tante, un échange du château de Neuville et dépendances qui appartenait à M . de Bricqueville contre des parties de la Terre de Bretteville que Mme de Caligny avait acquises lors de l'expropriation .

La propriété cédée par M. de Bricqueville fut évaluée à 148 147,50

A déduire pour les charges dont elle était grevée 18 459,23

Valeur nette 129 688,27

La propriété cédée par Mme de Caligny fut évaluée à 80 987,30

Plus value en faveur de M. de Bricqueville 48 690,97

Cette somme a été stipulée devoir venir en déduction de la collocation de Mme de Caligny en sorte que M. de Bricqueville ne devait plus que 27 587,05 sur lesquels il a payé à ladite dame de Caligny la somme de 20 530,37 Il lui restait donc redevable de 7 056, 68

M. de Bricqueville s'est libéré de cette somme par compensation sur plus forte somme que lui devait ladite dame par suite d'une collocation faite à son profit sur elle.

Acte passé devant Me BOILEAU, notaire à Paris le 4 juillet, y recours Louis LE BLOND, ancien maire de Bretteville (avec l'aimable autorisation de M. l'Abbé Jean CANU)

Odile GAIN - 01.11.2008

Traditions et vie d'autrefois

- 1. A la ferme BELLEVUE, Mr Joly fait encore son cidre à la manière d'autrefois.
- 2. On pifonne les pommes dans un broyeur
- 3. On installe les pommes, une rangée de pommes, une rangée de roseaux.

Avec 100 kg de pommes on obtient 60 à 70 litres de cidre.

- 4. Quand tout est terminé on obtient une belle « pyramide » pomme-roseaux.
- **5•** On installe des planches sur le haut de la pyramide et on serre pour faire s'écouler tout le jus des pommes. Celui ci s'écoule dans une fosse et avec une pompe, on renvoie le jus de pommes dans un tonneau. Et on attend.....
- 6. Mécanisme du pressoir













Nous sommes preneurs de vos suggestions

Pour les prochains numéros de Bretteville Info, le comité de rédaction s'ouvre à vos suggestions, idées, questions et commentaires. N'hésitez surtout pas à nous les adresser via la mairie ou par mail a l'adresse : www.mairie.brettevillensaire@wanadoo.fr

Calendrier 2009

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS ORGANISÉES PAR LES ASSOCIATIONS POUR L'ANNÉE 2009

6 Janvier : Assemblée générale du club des ainés

■ 17 Janvier : Galettes de rois des Anciens combattants

24 Janvier : Assemblée générales des Anciens combattants

7 Février: Repas dansant pour les 30 ans de la chasse

14 Février : Repas St Valentin

7 Mars: Poule au pot de la Paroisse

■ 14 Mars: Thé dansant de la Chesnée

25 Avril : Soirée costumée pour les 20 ans de la Chesnée

■ **16-17 Mai**: Kermesse

27-28 Juin: Ball trap

30 Juin : Fétes des écoles, terrain de la Houguette

14 Juillet : Bal du Camping

15 Août : Bal du Camping



Bretteville en couleurs



Camping municipal de Bretteville



Location de mobil-home Ouvert toute l'année

Tél.: 02 33 88 78 20 - 02 33 22 27 60

le Queen-Marie Bar-Tabac Brasserie

photo manquante

Rue du vieux château - Tél. : 02 33 22 53 10

Fermeture le lundi (hors saison)

NOUVEAU : (Depuis la fermeture du garage Bouillet)

Dépôt de Primagaz

MAIRIE	1, rue du Vieux Château
Lundi,Mardi et Jeudi	9h à 12h
Vendredi	16h à 18h30
	Tél. : 02 33 88 78 20
	Fax: 02 33 88 78 29
SALLE POLYVALENTE	
Rue du Vieux Château	Tél. : 02 33 88 78 25
URGENCE EAU ET ASSAINISSEMEN	
21A, route Sainte-Marie	
50630 Quettehou	Tél. : 0811 900 800
ECOLE	
Maternelle (Philippe Picot)	Tél. 02.33.88.78.23
Maternelle (Armelle Gallien)	
Primaire	Tél. 02.33.88.78.22
RESTAURANT ET GARDERIE SCOLAIRE	
Rue du Vieux Château	
AMICALE CATHOLIQUE	Salle "Clos Marie"
M. Mabille, prêtre	
105, rue Médéric	
50110 Tourlaville	Tél. : 02 33 22 42 00
ANCIENS COMBATTANTS	
G. Onfroy - 4, route du fort	Tél.: 02 33 22 29 16
CLUB DES AINÉS	
M. Pottier	Tél. : 02 33 22 00 10
FOOTBALL CLUB	
P. Mariette	Tél.: 02 33 22 22 78
LES ENFANTS DE BRETTEVILLE	
K. Aubry	Tél. : 02 33 44 39 84
COM. COM. DE LA SAIRE	
11, le clos girard - 50110 Digosville	Tél.: 02 33 20 49 49
CAMPING	
Route du Fort	Tél.: 02 33 22 27 60
COMITÉ DES FÊTES	
L. Lehot	Tél · 02 33 43 17 86
SOCIÉTÉ DE CHASSE	
F. Leroux	Tél : 02 33 95 02 65
LA CHESNÉE	7 61. 7 62 65 65 62 65
Mme Groult	Tél. : 06 13 61 45 55
TERRITORIALE POUR LE RENOUVELLEMENT	
DES IDEES CULTURELLES	
DIG IDEEO GOE I GIVELEGUIIII	



NOUVEAU le site de Bretteville est en ligne !!!

www.brettevilleensaire.fr

Visitez-le !!!

Commission de rédaction et de distribution du bulletin:

Denis ARNAUD Karine AUBRY Pascale BROSTIN Bernard BUARD

Conception et impression :

Artistique Lecaux 02 33 88 52 52

Imprimerie